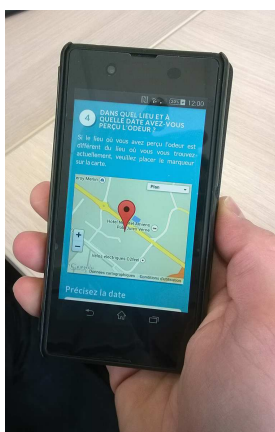


« Histoires d'odeurs : évaluer et agir »

Une nouvelle application développée par Atmo Picardie

80 personnes étaient présentes, jeudi 15 octobre 2015 à Saint-Quentin, à la 4ème Journée d'Echanges sur l'Air sur le thème des odeurs organisée par Atmo Picardie, l'association agréée par l'Etat pour surveiller la qualité de l'air. A cette occasion, l'association a présenté sa nouvelle application mobile, ODO, qui permet au grand public de signaler une nuisance olfactive.

Depuis 37 ans, Atmo Picardie surveille et informe sur la Qualité de l'Air de la région. Le suivi des nuisances olfactives est une mission dans laquelle l'association s'est lancée en 2007. Sur les deux dernières années Atmo Picardie a constaté un accroissement de l'intérêt des picards sur cette problématique (6 signalements en 2007 à plus de 300 en 2014). Les sollicitations de la part des collectivités et des industriels pour intervenir sur le sujet ont également augmenté.



ODO, c'est quoi ?

Après un 1^{er} essai concluant de la mise en place de l'application ODO pour un industriel, le choix a été d'étendre les fonctionnalités de l'application au grand public.

ODO est un outil de signalement des nuisances olfactives. En moins d'une minute, la gêne occasionnée est signalée et géolocalisée. Les acteurs locaux partenaires (collectivités, entreprises, riverains...) sont rapidement informés via le réseau.

Il est plus facile de comprendre l'origine, l'ampleur et la diffusion des odeurs. La mise en œuvre d'actions pour réduire la nuisance est ainsi plus rapide.

Des données météorologiques et une carte dynamique sont associées aux signalements.

La surveillance sensorielle des odeurs

Les analyses sensorielles sont basées sur le signalement d'une nuisance olfactive via un dispositif de recueil de plainte (formulaire disponible sur le site atmo-picardie.com) ou par l'observation d'un jury-riverain (réseau de nez) formé à la reconnaissance des odeurs, en nature et intensité selon la méthode du Champ des Odeurs® mise au point par la société IAP Sentic. Aujourd'hui, une nouvelle méthode développée par Air Normand, va être utilisée par Atmo Picardie, tous deux partenaires sur le sujet des odeurs.

« Même si elles ne sont pas considérées ni classées comme un polluant atmosphérique, les nuisances olfactives, ou les mauvaises odeurs, sont perçues par les français comme une pollution majeure de leur environnement. C'est dans une politique de co-construction, avec nos partenaires actuels et à venir, que la surveillance des nuisances olfactives et l'évaluation des actions mises en œuvre pour les réduire est possible. » déclare Benoit Rocq, directeur d'Atmo Picardie.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les actions menées par Atmo Picardie sur la thématique des odeurs, contacter le service presse au 0 344 544 344.

A propos d'Atmo Picardie - www.atmo-picardie.com

Créée en 1978, Atmo Picardie est l'Association Agréée par l'Etat pour surveiller la qualité de l'Air (AASQA) de la région. Elle est constituée de 4 collèges membres : l'Etat, les collectivités locales, les industriels, les associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs. Les principales missions d'Atmo Picardie sont de surveiller la qualité de l'air en région, de prévoir la qualité de l'air du lendemain et les épisodes de pollution. Atmo étudie également les données et réalise des études spécifiques. Elle diffuse quotidiennement l'indice Atmo et l'indice de la Qualité de l'Air (IQA).